




## >> Utilisation (\*)

Ce vêtement a pour but de signaler visuellement la présence de l'utilisateur, afin de le détecter et de bien le voir dans des situations dangereuses, dans toutes les conditions de luminosité, de jour, et la nuit dans la lumière des phares. BTP, entretien des voiries, des espaces verts, chantiers, transport (chauffeurs routiers), caristes, dockers, déménageurs, accompagnateurs de voyage, métiers de la sécurité...

## >> Caractéristiques techniques

- ✓ Vêtement de signalisation haute visibilité.
- ✓ Bandes horizontales et verticales rétro-réfléchissantes.
- ✓ Type sweat-shirt zippé à capuche avec serrage cordon. Intérieur finition polaire. Fermeture à glissière centrale. 2 poches zippées à la taille, 1 poche poitrine. Poignets tricotés. Serrage élastique à la taille.
- ✓ **Matière extérieure** : 100% polyester.
- ✓ **Coloris** : Jaune / bleu marine.
- ✓ **Tailles et conditionnement**

	S, M, L, XL, 2XL, 3XL	
Carton	10 pièces	
Sachet	1 pièce	

En savoir plus : [www.singer.fr](http://www.singer.fr)

## >> Principaux atouts

- ✓ Poignets tricot coupe-vent pour une bonne isolation contre le froid et une sensation de confort.
- ✓ Capuche polaire 3 panneaux avec serrage cordon.
- ✓ Confection et matériaux de qualité. A la fois léger, chaud, très souple et confortable.
- ✓ Matière sombre aux extrémités du vêtement afin d'éviter de salir les matières à haute-visibilité.

## >> Conformité

Ce vêtement de protection a été testé selon les normes européennes suivantes :

- **EN ISO 13688 : 2013**. Vêtements de protection. Exigences Générales.
- **EN 14058 : 2017**. Articles d'habillement de protection contre les climats froids.
- **EN ISO 20471 : 2013 +A1 : 2016**. Vêtements à haute visibilité. Méthodes d'essai et exigences.

Il est conforme au **Règlement (UE) 2016/425** relatif aux Equipements de Protection Individuelle (EPI). **Catégorie II**.

Attestation d'examen UE de type (**module B**) délivrée par **FIOH (Finnish Institute of Occupation Health)**.

Organisme notifié n°0403.

Téléchargez la déclaration UE de conformité sur <http://docs.singer.fr>

**EN ISO 20471: 2013**  
**+A1 : 2016**



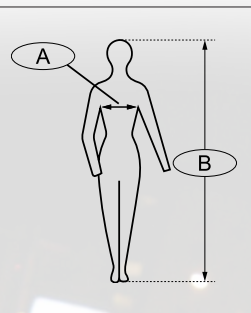
**EN 14058: 2017**



Votre partenaire **SINGER® SAFETY**

**SINGER®**  
safety 

Tailles	Tailles de la poitrine (cm) (A)	Hauteurs (cm) (B)
S	84-96	160-172
M	92-104	166-178
L	100-112	172-184
XL	108-120	180-192
2XL	116-128	188-200
3XL	126-138	192-204



EN ISO 20471: 2013  
+A1 : 2016



Résultat

Classe 3

Surface matière de base et matière rétro réfléchissante

**Information sur les classes**

Classe 3: niveau de visibilité le plus élevé. Classe 2: niveau de visibilité intermédiaire. Classe 1: niveau de visibilité le plus faible.

Exigence de surface en m <sup>2</sup>	Vêtement de Classe 3	Vêtement de Classe 2	Vêtement de Classe 1
Matière de base	0.80	0.50	0.14
Matière rétro réfléchissante	0.20	0.13	0.10
Matières à caractéristiques combinées			0.20

**Matière de base fluorescente de couleur, pour le jour**

La fluorescence est la capacité d'un matériau à renvoyer plus de lumière que celle qu'il reçoit.

Aussi les couleurs fluorescentes nous paraissent elle plus vives que celles ne disposant pas de cette propriété.

**Matière rétro réfléchissante pour la nuit**

Un rétro réflecteur est un dispositif capable de renvoyer la lumière qu'il reçoit dans des directions voisines de celle d'où elle provient. Ainsi le chauffeur qui éclaire un piéton dans la nuit avec les phares de son véhicule, identifie t-il très rapidement le vêtement équipé d'une matière rétro réfléchissante.

Le coefficient de rétro réflexion de la matière rétro réfléchissante doit obligatoirement être de classe 2 pour être conforme à la norme EN ISO 20471.

(la classe 1 de l'ancienne norme EN 471 a été supprimée).

(x) Le chiffre à côté du symbole graphique indique la classe du vêtement suivant les surfaces minimales obligatoires.



1  
1  
x  
x

EN 14058: 2017

Résultat

Classe de résistance thermique

1

Classe de perméabilité à l'air (facultatif)

1

Valeur de l'isolation  $I_{cler}$  en m<sup>2</sup> K/W (facultatif)

x

Classe de résistance à la pénétration d'eau (facultatif)

x

«X» signifie que le vêtement n'a pas été soumis au test. L'isolation thermique peut diminuer après les procédures de lavage.

Résistance thermique	Rct (m <sup>2</sup> K/W)	Classe
	0.06 ≤ Rct < 0.12	1
	0.12 ≤ Rct < 0.18	2
	0.18 ≤ Rct < 0.25	3



Existe également en version orange/bleu  
Rét: SUITO

Votre partenaire SINGER® SAFETY

**SINGER®**  
safety